

**DOSSIER DE RECHERCHE SUR LES SERVICES DE GARDE
RÉALISÉ POUR L'AFPC-QUÉBEC**

PRÉSENTÉ PAR TOPE LÀ! LE 3 MARS 2017

TYPES DE SERVICES DE GARDE

	Acronyme	Genre de places	Financement par Québec	Statut	Gouvernance
Centres de la petite enfance	CPE	Contribution réduite	<u>Subvention directe</u> : fonctionnement et infrastructures	But non lucratif (OBNL ou coop)	C.A. : 7 membres dont au moins 2/3 de parents
Garderies privées subventionnées	GPS	Contribution réduite	<u>Subvention directe</u> : fonctionnement	But lucratif pour la plupart	C.A. : composition décidée par propriétaire(s) Comité de parents : rôle consultatif seulement
Garderies privées non subventionnées	GPNS	Plein tarif (± 35 \$/jour)	Par l'entremise du <u>crédit d'impôt</u> pour frais de garde		
Responsables d'un service de garde en milieu familial	RSG	Contribution réduite	<u>Subvention directe</u> : fonctionnement	Travailleuses autonomes	N/A

PRÉCISIONS SUR LE COÛT DES SERVICES DE GARDE

Le **coût brut** correspond au montant payé à la garderie, auquel s'ajoute, s'il y a lieu, la contribution additionnelle à verser au gouvernement au moment de la déclaration de revenus.

Lorsqu'on déduit du coût brut les avantages fiscaux relatifs aux frais de garde, on obtient le **coût net**. Ces avantages fiscaux sont :

- Le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde du Québec;
- La déduction fédérale pour frais de garde;
- Certaines prestations dont le montant *peut* être revu à la hausse en raison de la déduction fédérale (allocation pour enfant, prestation du revenu de travail et crédit pour la TPS).

Les frais payés pour une place à **contribution réduite** ne sont **pas admissibles** au crédit d'impôt provincial, mais ils donnent droit à la déduction fédérale et aux autres avantages qui peuvent en découler.

La différence entre le coût brut et le coût représente **quelques centaines à des dizaines de milliers de dollars annuellement**, comme le montrent les tableaux ci-dessous¹.

Quand on compare le prix des services de garde, il faut donc impérativement le faire **sur la base du coût net**.

Place à **contribution réduite**, coûts brut et net, 2016
Famille **biparentale** avec un enfant en service de garde

Revenu familial	Coût brut	Coût net	Écart	
			par jour	annuel
20 000 \$	7,55 \$	6,54 \$	1,01 \$	262,60 \$
30 000 \$	7,55 \$	6,14 \$	1,41 \$	366,60 \$
40 000 \$	7,55 \$	5,50 \$	2,05 \$	533,00 \$
50 000 \$	7,55 \$	5,91 \$	1,64 \$	426,40 \$
60 000 \$	8,25 \$	6,85 \$	1,40 \$	364,00 \$
70 000 \$	8,25 \$	7,00 \$	1,25 \$	325,00 \$
80 000 \$	8,54 \$	7,25 \$	1,29 \$	335,40 \$
90 000 \$	10,04 \$	8,40 \$	1,64 \$	426,40 \$
100 000 \$	11,54 \$	9,26 \$	2,28 \$	592,80 \$
110 000 \$	13,04 \$	10,47 \$	2,57 \$	668,20 \$
120 000 \$	14,54 \$	11,68 \$	2,86 \$	743,60 \$
130 000 \$	16,04 \$	13,04 \$	3,00 \$	780,00 \$
140 000 \$	17,54 \$	14,26 \$	3,28 \$	852,80 \$
150 000 \$	19,04 \$	15,48 \$	3,56 \$	925,60 \$
160 000 \$	20,54 \$	16,70 \$	3,84 \$	998,40 \$
170 000 \$	20,70 \$	16,83 \$	3,87 \$	1 006,20 \$
180 000 \$	20,70 \$	16,76 \$	3,94 \$	1 024,40 \$
190 000 \$	20,70 \$	15,97 \$	4,73 \$	1 229,80 \$
200 000 \$	20,70 \$	16,21 \$	4,49 \$	1 167,40 \$

Place à **35 \$**, coûts brut et net, 2016
Famille **biparentale** avec un enfant en service de garde

Revenu familial	Coût brut	Coût net	Écart	
			par jour	annuel
20 000 \$	35,00 \$	8,03 \$	26,97 \$	7 012,20 \$
30 000 \$	35,00 \$	5,01 \$	29,99 \$	7 797,40 \$
40 000 \$	35,00 \$	2,95 \$	32,05 \$	8 333,00 \$
50 000 \$	35,00 \$	5,45 \$	29,55 \$	7 683,00 \$
60 000 \$	35,00 \$	8,99 \$	26,01 \$	6 762,60 \$
70 000 \$	35,00 \$	9,36 \$	25,64 \$	6 666,40 \$
80 000 \$	35,00 \$	9,58 \$	25,42 \$	6 609,20 \$
90 000 \$	35,00 \$	9,46 \$	25,54 \$	6 640,40 \$
100 000 \$	35,00 \$	9,61 \$	25,39 \$	6 601,40 \$
110 000 \$	35,00 \$	9,20 \$	25,80 \$	6 708,00 \$
120 000 \$	35,00 \$	9,21 \$	25,79 \$	6 705,40 \$
130 000 \$	35,00 \$	9,51 \$	25,49 \$	6 627,40 \$
140 000 \$	35,00 \$	10,55 \$	24,45 \$	6 357,00 \$
150 000 \$	35,00 \$	16,09 \$	18,91 \$	4 916,60 \$
160 000 \$	35,00 \$	20,24 \$	14,76 \$	3 837,60 \$
170 000 \$	35,00 \$	20,24 \$	14,76 \$	3 837,60 \$
180 000 \$	35,00 \$	20,17 \$	14,83 \$	3 855,80 \$
190 000 \$	35,00 \$	19,38 \$	15,62 \$	4 061,20 \$
200 000 \$	35,00 \$	19,32 \$	15,68 \$	4 076,80 \$

¹ Les coûts net et brut ont été estimés avec le [calculateur du coût de garde quotidien](#) disponible sur le site du ministère des Finances du Québec. Le calcul suppose que les conjoints ont des revenus égaux.

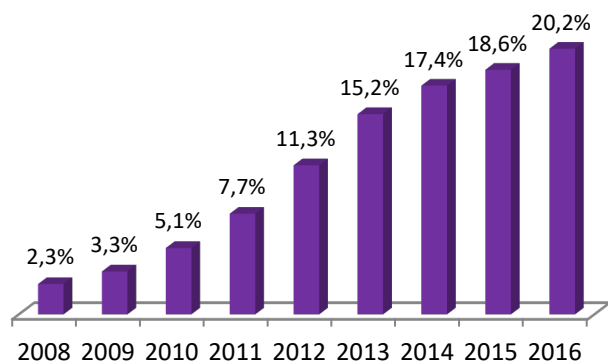
PLACES EN SERVICES DE GARDE

1) ÉVOLUTION 2008-2016

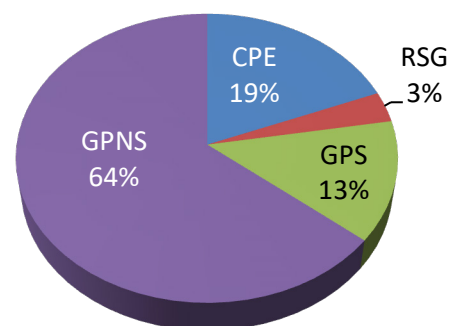
Ce qui distingue la période 2008 à 2016, c'est que le nombre de places à plein tarif en garderies privées non subventionnées (GPNS) a augmenté de façon fulgurante².

- Le nombre de places en GPNS est passé de 4751 à 55 256, ce qui représente une **hausse de 1128 %**, comparativement à 21 % pour les CPE, 3 % pour les RSG et 32 % pour les GPS.
- La proportion des places en GPNS relativement au total des places en service de garde est passée de **2,3 % à 20 %**, tandis que celle des autres types de services a diminué : -5 % pour les CPE, -11 % pour les RSG et -1 % pour les GPS.
- **64 %** des nouvelles places créées étaient à plein tarif en GPNS, contre 19 % en CPE, 3 % en RSG et 13 % en GPS.

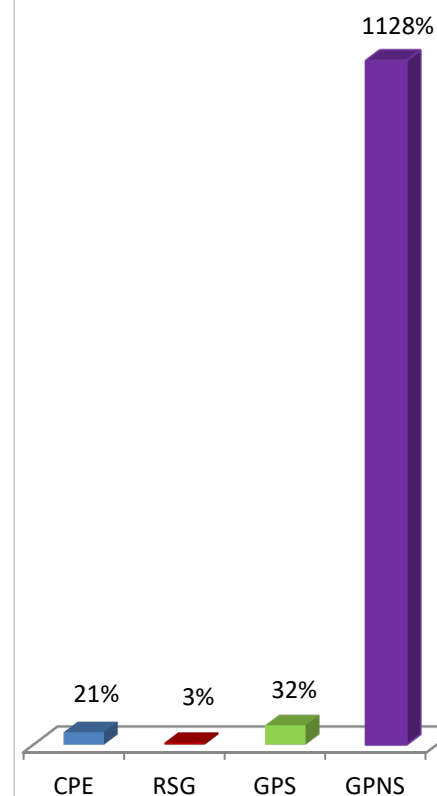
Places en GPNS en proportion du nombre total de places en service de garde, 2008-2016



Répartition des nouvelles places créées par type de service, 2008-2016

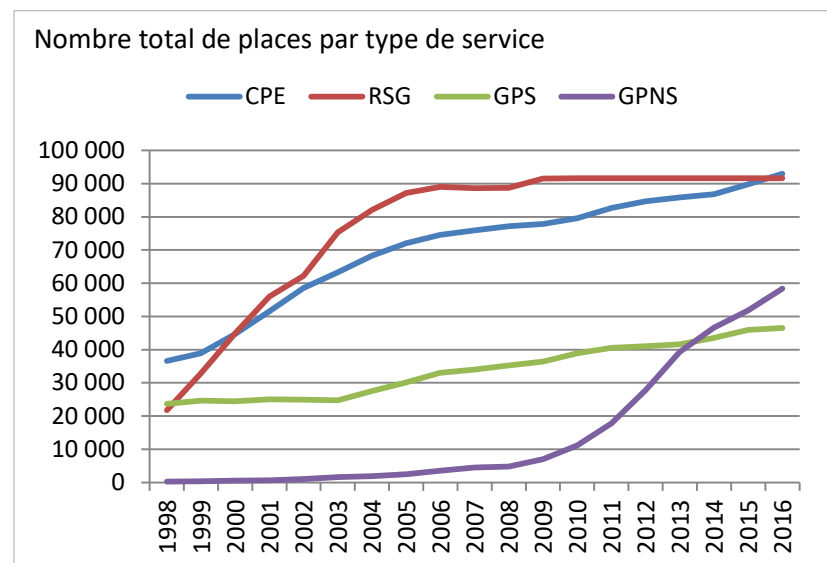
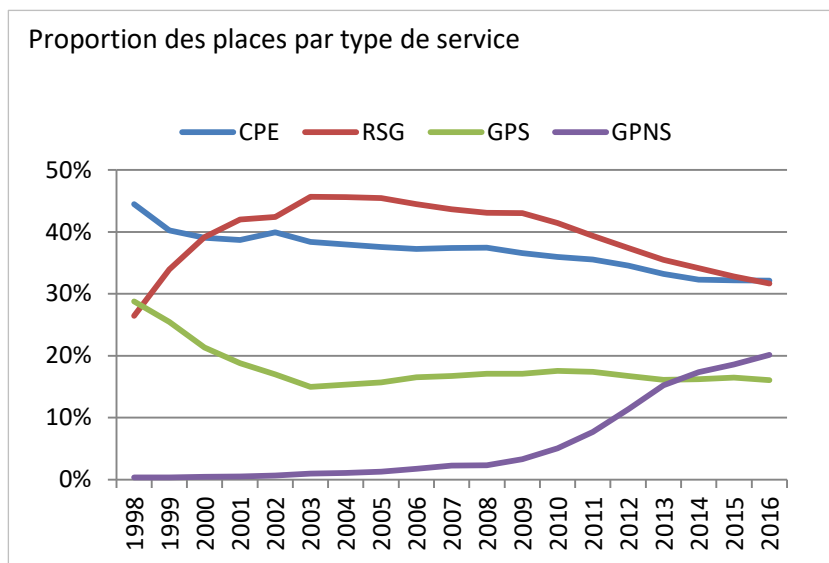
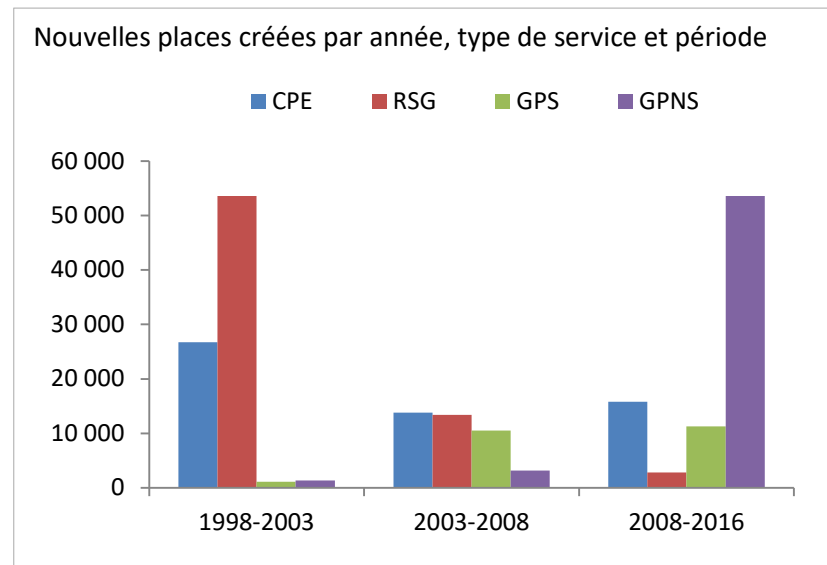
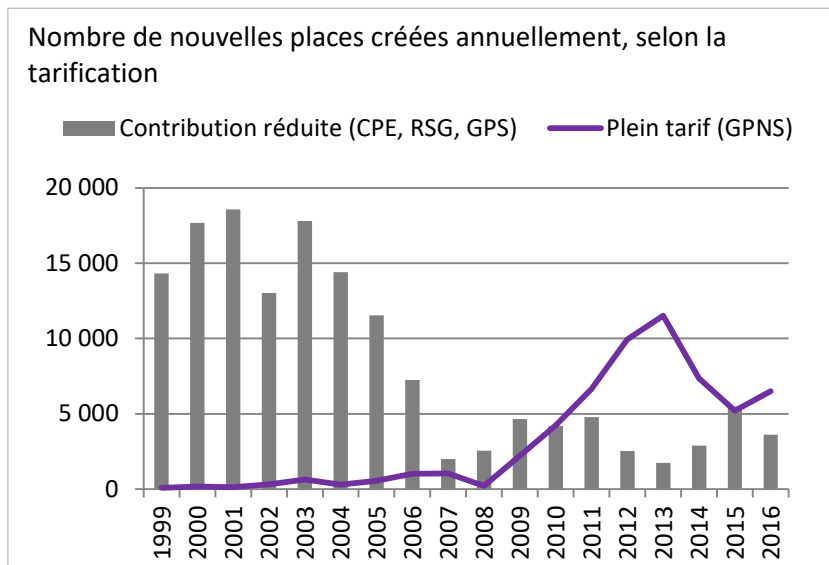


Croissance du nombre de places par type de service, 2008-2016



² Source : Ministère de la Famille, 1) Nombre de places de 2008 au 31 mars 2016 : [Création de places en services de garde](#); 2) Nombre de places du 1^{er} avril au 30 septembre 2016 : [Nombre de services de garde et de places sous permis — État de la situation au 30 septembre 2016](#). Calculs de l'auteure.

2) VUE D'ENSEMBLE 1998-2016



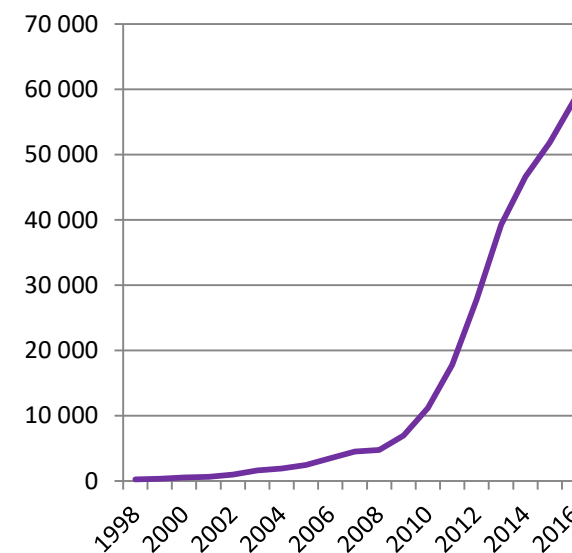
DÉVELOPPEMENT DES PLACES EN GPNS ET COÛT DES SERVICES DE GARDE POUR LES PARENTS

1) BONIFICATION DU CRÉDIT D'IMPÔT REMBOURSABLE POUR FRAIS DE GARDE

Le développement des places en GPNS a été propulsé par les bonifications apportées au crédit d'impôt pour frais de garde en 2009 par le PLQ.

- L'évolution du nombre de places en GPNS depuis 1998³ se divise nettement en deux périodes : avant et après les bonifications du crédit d'impôt.
- Le crédit d'impôt bonifié a eu pour effet de **diminuer sensiblement le coût net des places à plein tarif** et de le rapprocher de celui des places à contribution réduite.
- En fait, pour les familles à revenu modeste, il devenait **plus avantageux de payer une place à 25 \$, 30 \$ ou 35 \$ par jour** en GPNS qu'une place à 7 \$ (7,30 \$ en 2014) dans le réseau des services de garde subventionnés.
- En bonifiant le crédit d'impôt pour frais de garde, le PLQ a donc créé un incitatif à se tourner vers les GPNS, incitatif d'autant plus efficace que les CPE, RSG et GPS ne suffisent pas à la demande.

Nombre de places en GPNS, 1998-2016



« Actuellement, pour l'année d'imposition 2014, les familles dont le revenu familial se situe dans la tranche d'imposition de 50 000 \$ ou moins auraient grandement avantage à profiter du tarif des garderies non subventionnées. »

Josée Jeffrey, [Frais de garde : payer 35 \\$ est plus rentable pour certains](#), *Les affaires*, 25 novembre 2014

« [...] la garderie à 35 \$ par jour serait une véritable aubaine pour la majorité des familles, surtout les moins fortunées. En haussant le tarif à 35 \$, plus de la moitié des familles se retrouveraient à payer moins cher qu'avec l'actuel tarif de 7,30 \$. Vous avez bien lu : MOINS cher. »

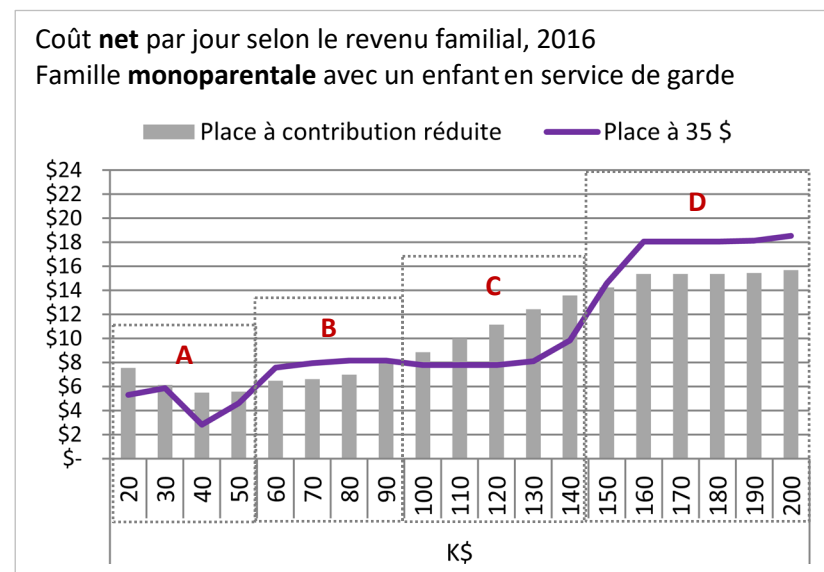
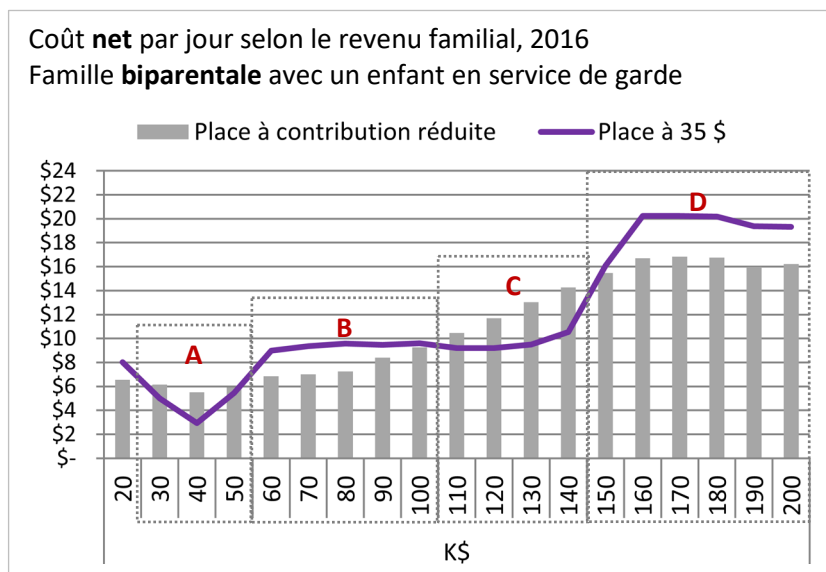
Stéphanie Grammond, [Garderie : pourquoi 35 \\$ coûtent-ils moins cher que 7 \\$](#), *La Presse +*, 25 novembre 2014

³ Sources : 1) Nombre de places de 1998 à 2002 : Ministère de la Famille, [Scénario de développement et de financement \[...\] des services de garde](#), p. 11; 2) Nombre de places de 2003 au 31 mars 2016 : Ministère de la Famille, [Création de places en services de garde](#); 3) Nombre de places du 1^{er} avril au 30 septembre 2016 : [Nombre de services de garde et de places sous permis — État de la situation au 30 septembre 2016](#). Calculs de l'auteure.

2) HAUSSE TARIFAIRE DE 2015

Avec la récente hausse tarifaire des places à contribution réduite, il est encore plus avantageux d'avoir recours aux GPNS.

- Les tableaux ci-dessous⁴ montrent que pour des familles disposant d'un **revenu relativement élevé** (blocs C), le **coût net** d'une place à 35 \$ est maintenant **moindre** que celui d'une place à contribution réduite, ce qui n'était pas le cas auparavant.
- Pour les familles à revenu modeste (blocs A), qui ne paient pas de contribution additionnelle, la différence de coût en faveur des places à plein tarif existait avant la hausse de 2015.
- Lorsque le coût net d'une place à 35 \$ est plus élevé que celui d'une place à contribution réduite, l'écart ne dépasse pas 2,36 \$ par jour (614 \$ par année) dans les limites des blocs B et 3,54 \$ par jour (920 \$ par année) dans les limites des blocs D.
- D'un point de vue purement comptable, **l'avantage des places à contribution réduite est pratiquement disparu**, ce qui risque fort de favoriser encore plus le développement des places à plein tarif en GPNS.



⁴ Le coût net a été estimé avec le [calculateur du coût de garde quotidien](#) disponible sur le site du ministère des Finances du Québec. Pour les familles biparentales, le calcul suppose que les conjoints ont des revenus égaux.

COÛT DES SERVICES DE GARDE POUR L'ÉTAT

1) DÉPENSES PUBLIQUES POUR LES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE

Parmi les services de garde subventionnés, ce sont les CPE qui coûtent le plus cher à l'État, suivis des GPS et des RSG, comme on peut le voir au tableau A) ci-contre⁵.

- Le **coût plus élevé des CPE** s'explique surtout par **trois facteurs** :
 1) subvention aux infrastructures des CPE; 2) conditions salariales et de travail plus avantageuses en CPE; 3) personnel plus qualifié et expérimenté en CPE (incidence sur le salaire, les vacances, etc.).

2) DÉPENSES PUBLIQUES POUR LES GPNS

Le coût pour l'État d'une place à plein tarif en GPNS est moins élevé que celui d'une place à contribution réduite.

- Le tableau B) ci-contre montre que les dépenses publiques par jour pour une place en GPNS varient de 9,10 \$ à 26,25 \$⁶. Même à 26,25 \$, la somme est moindre que pour les places en CPE, GPS ou RSG.
- Noter qu'il est impossible de connaître le montant total dépensé annuellement par le gouvernement pour les GPNS, car les documents financiers sur les [dépenses fiscales](#) relatives au crédit d'impôt pour frais de garde n'en font pas mention⁷.

A) Dépenses publiques par type de services de garde subventionnés, 2016

	Financement public annuel	Nombre de places	Coût annuel par place	Coût quotidien par place
CPE	1 218 973 400 \$	92 398	13 193 \$	51 \$
GPS	512 056 300 \$	46 057	11 118 \$	43 \$
RSG	667 400 000 \$	91 604	7 286 \$	28 \$

B) Dépenses publiques pour une place en GPNS et une place en CPE, 2016

Revenu familial	Dépenses/jour/place		Écart
	GPNS	CPE	
25 000 \$	26,25 \$	47,74 \$	21,49 \$
50 000 \$	22,05 \$	47,74 \$	25,69 \$
75 000 \$	21,00 \$	47,74 \$	26,74 \$
10 000 \$	19,95 \$	43,41 \$	23,46 \$
150 000 \$	11,90 \$	35,91 \$	24,01 \$
200 000 \$	9,10 \$	34,59 \$	25,49 \$

⁵ Source : [Ministère de la Famille. Demandes de renseignements particuliers de l'opposition. Volet Famille et Services de garde. Étude des crédits 2016-2017](#), pp. 246 à 248

⁶ Source : Ministère des Finances, Budget 2016-2017, [Régime québécois de soutien du revenu](#), p. 33

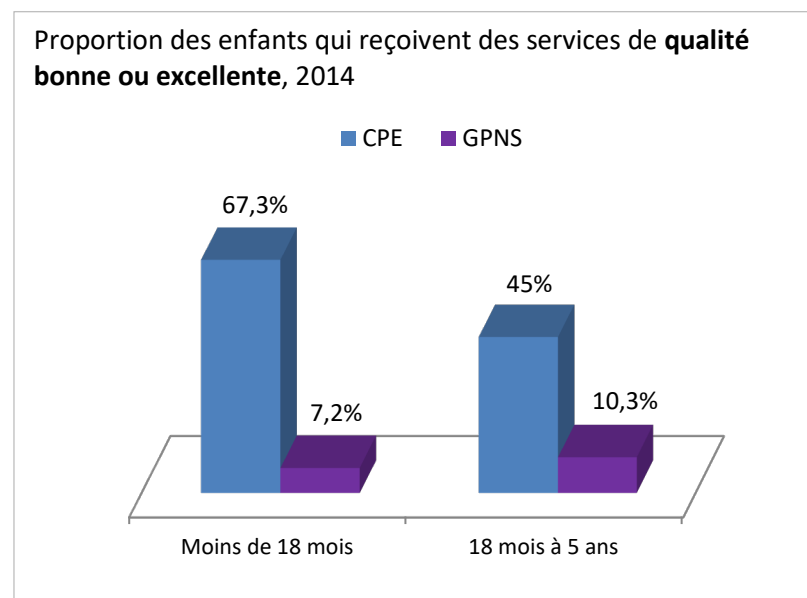
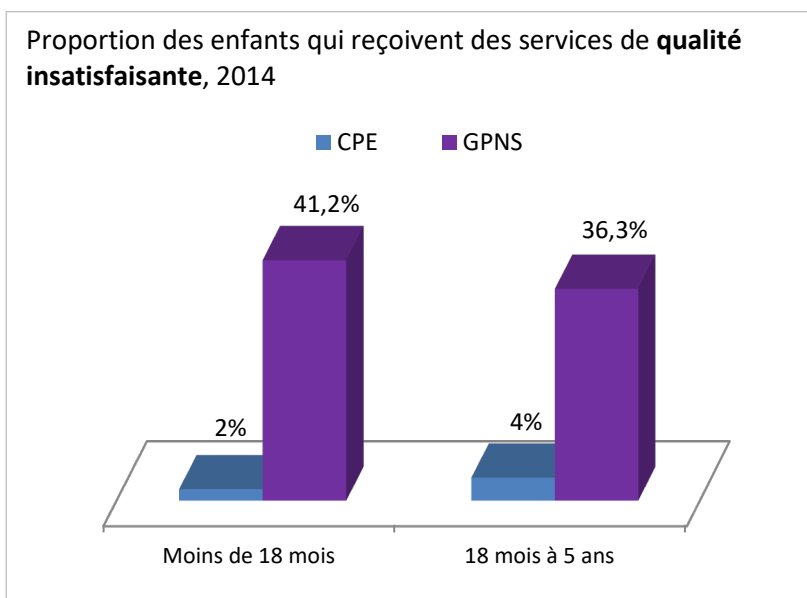
⁷ Le montant indiqué dans les documents sur les dépenses fiscales englobe toutes les sommes admissibles à titre de frais de garde, qu'il s'agisse de frais payés à des GPNS ou à d'autres [services de garde donnant droit au crédit d'impôt](#) (camps de jour, certaines situations de garde scolaire, etc.).

QUALITÉ DES SERVICES DE GARDE

1) QUALITÉ GLOBALE

L'enquête [Grandir en qualité 2014](#), menée par l'Institut de la statistique du Québec, permet de comparer les GPNS et les CPE⁸. Elle montre très clairement que la qualité globale des services en GPNS laisse à désirer comparativement à celle des CPE.

- 41 % des enfants de moins de 18 mois et 36 % des 18 mois à 5 ans reçoivent des services de **qualité insatisfaisante** en GPNS, contre 2 % et 4 % en CPE.
- En GPNS, 7,2 % des moins de 18 mois et 10,3 % des 18 mois à 5 ans reçoivent des services de **qualité bonne ou excellente**, contre 67 % et 45 % en CPE.



⁸ Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2014*, [La qualité éducative dans les installations de centres de la petite enfance](#) et [La qualité éducative dans les garderies non subventionnées](#). En raison d'un [taux de réponse trop faible](#), l'ISQ a exclu les RSG et les GPS de son analyse.

2) PLAINTES

Les plaintes reçues par le ministère de la Famille⁹ sont plus nombreuses à l'endroit des GPNS et des GPS que pour les CPE, et ce, tant en nombre absolu que relativement à la proportion des places offertes par chaque type de service.

→ On compte **deux fois plus de plaintes** à l'endroit des GPNS que pour les CPE.

→ Pour **19 % des places**, les GPNS génèrent **46 % des plaintes**.

3) AUTRES ÉTUDES

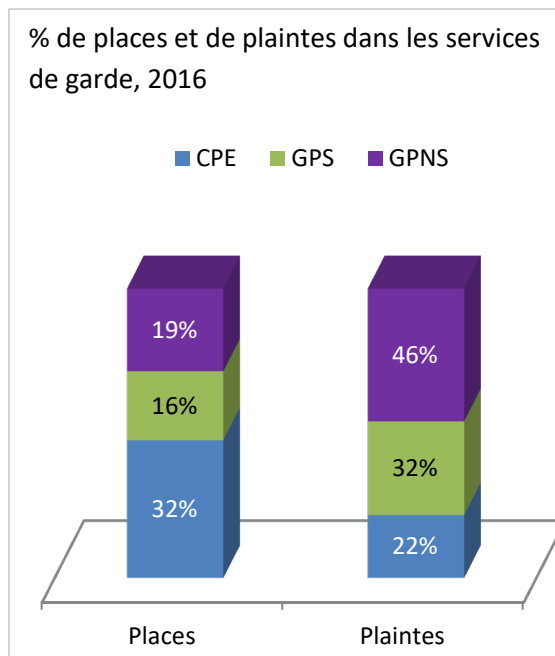
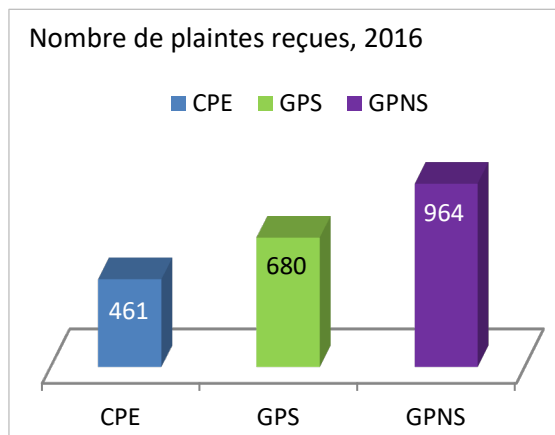
L'ensemble des études réalisées sur le sujet montre la qualité supérieure des CPE comparativement aux GPS et aux GPNS.

« Au Québec, on observe de grandes variations dans la qualité des modes de garde, les niveaux les plus élevés étant en général observés dans les Centres de la petite enfance (CPE) en installation, suivis des CPE en milieu familial... »

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, [Fascicule 2](#) des résultats de l'Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle, mars 2015

« On sait depuis des lunes, études à l'appui, que les services de garde qui sont des organismes sans but lucratif offrent une meilleure qualité de services que les garderies privées »

Camil Bouchard, auteur du rapport *Un Québec fou de ses enfants*, cité par Radio-Canada, dans [Camil Bouchard déplore la déconstruction d'un système de garderies de qualité par le PLQ](#), 21 novembre 2014



⁹ Source pour le nombre de plaintes : Ministère de la Famille, [Plaintes traitées par le Ministère](#). Noter que les plaintes concernant les RSG sont exclues de la comparaison, car elles sont en quasi-totalité traitées par les bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial et non par le ministère de la Famille.

LE PERSONNEL ÉDUCATEUR : COMPARAISON PAR TYPE DE SERVICES DE GARDE

1) QUALIFICATION

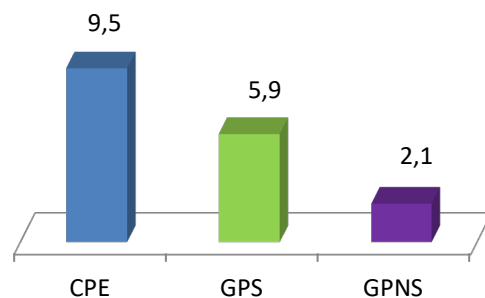
La proportion d'éducatrices qualifiées parmi le personnel éducateur des GPNS est d'à peine 45 %, comparativement à 83 % en CPE et 72 % en GPS¹⁰.

2) EXPÉRIENCE

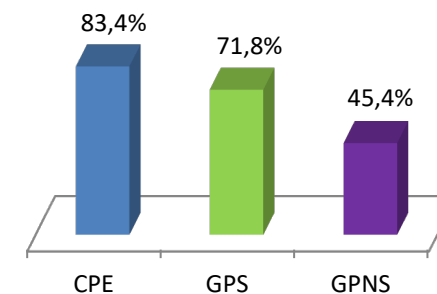
La proportion d'enfants dont l'éducatrice possède **5 ans ou plus d'expérience**¹¹ dans un **service de garde reconnu** est de 36 % en GPNS, contre 89 % en CPE pour les moins de 18 mois et de 44 % en GPNS, contre 90 % en CPE pour les 18 mois à 5 ans.

Le nombre moyen d'**années de service continu** du personnel éducateur est de 2 ans en GPNS, contre 9,5 ans en CPE et 6 ans en GPNS¹².

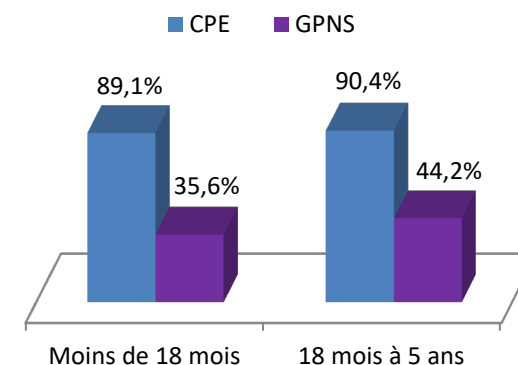
Nombre moyen d'années de service continu du personnel éducateur, 2014



Proportion d'éducatrices qualifiées parmi le personnel éducateur, 2014



Proportion d'enfants dont l'éducatrice possède 5 ans ou plus d'expérience, 2014



¹⁰ Source : Ministère de la Famille, [Situation des centres de la petite enfance, des garderies et de la garde en milieu familial au Québec en 2014](#), pp. 92 à 97 du PDF

¹¹ Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2014*, TOME 2 — [Qualité des services de garde éducatifs dans les centres de la petite enfance \(CPE\)](#), pp. 92 et 173; TOME 3 — [Qualité des services de garde éducatifs dans les garderies non subventionnées \(GNS\)](#), pp. 70 et 127. Rappelons que l'ISQ a exclu les RSG et les GPS de son analyse en raison d'un [taux de réponse trop faible](#) de leur part.

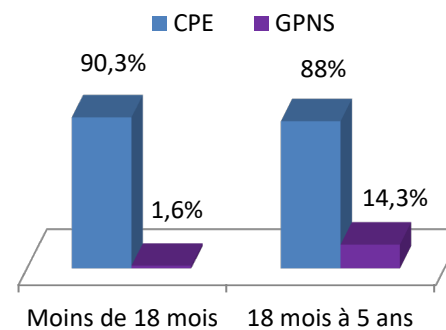
¹² Source : Ministère de la Famille, op. cit., p. 90 du PDF

3) RÉMUNÉRATION^{13,14}

Salaire moyen des éducatrices en CPE et en GPS, 2015

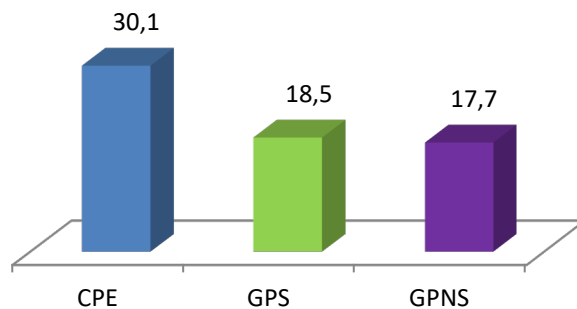
	Éducatrice qualifiée	Éducatrice non qualifié
CPE	36 430 \$	29 931 \$
GPS	32 948 \$	26 437 \$
ÉCART	3 482 \$	3 494 \$
	11%	13%

Proportion d'enfants dont l'éducatrice gagne 18,77 \$ ou + en CPE et en GPNS, 2014

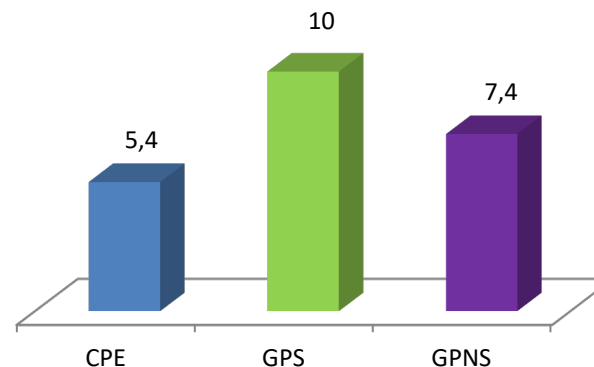


3) CONGÉS ET VACANCES¹⁵

Nombre de jours de congé payé prévus aux conditions de travail du personnel éducateur, 2014



Nombre moyen d'années de service pour avoir 4 semaines de vacances chez le personnel éducateur, 2014



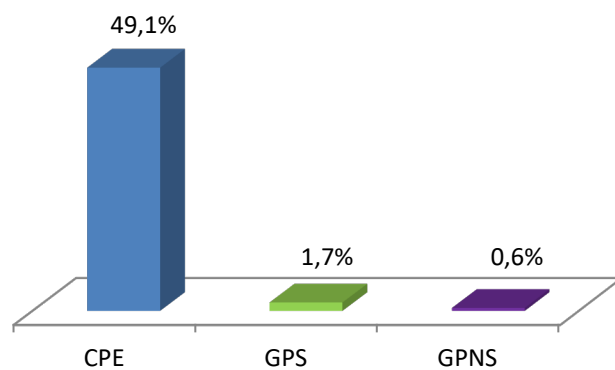
¹³ Source : [Ministère de la Famille. Demandes de renseignements particuliers de l'opposition. Volet Famille et Services de garde. Étude des crédits 2016-2017](#), p. 117.

¹⁴ Source : Institut de la statistique du Québec, *Grandir en qualité 2014*, TOME 2 — Qualité des services de garde éducatifs dans les centres de la petite enfance (CPE), pp. 93 et 174; TOME 3 — Qualité des services de garde éducatifs dans les garderies non subventionnées (GNS), pp. 71 et 128.

¹⁵ Source : Ministère de la Famille, [Situation des centres de la petite enfance, des garderies et de la garde en milieu familial au Québec en 2014](#), pp. 85 à 88

4) SYNDICALISATION¹⁶

Proportion d'éducatrices syndiquées parmi le personnel éducatif, 2014



¹⁶ Source : Op. cit., pp. 79 à 81

IMPORTANCE DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS DE QUALITÉ POUR LES ENFANTS

1) POUR LEUR DÉVELOPPEMENT ET LEUR RÉUSSITE SCOLAIRE ET SOCIALE

L'état des connaissances indique que fréquenter un service de garde améliore grandement les chances de réussite à l'école et dans la vie, mais seulement si la **plus haute qualité** est au rendez-vous.

- Des enquêtes réalisées dans plusieurs pays montrent que la plus haute qualité se trouve dans les services à but non lucratif et universels.
- Au Québec, ce sont les CPE qui affichent ce niveau de qualité.

« [...] la fréquentation de services éducatifs au cours de la petite enfance a des effets bénéfiques pour le développement des enfants, effets perdurant pendant toutes les années de scolarisation obligatoire [...]. Les effets positifs des SGÉE sont relevés pour tous les enfants, et s'avèrent nettement plus marqués pour les enfants issus de milieux défavorisés [...]. »

Équipe de recherche Qualité des contextes éducatifs de la petite enfance, [Mémoire portant sur le projet de loi 28...](#), février 2015, p. 8

« Les recherches convergent à l'effet que c'est le niveau de qualité du service de garde fréquenté qui est associé à des bénéfices développementaux chez l'enfant [...] ». Op. cit., p. 9

« Des décennies de recherche indiquent que l'on retrouve principalement les hauts niveaux de qualité nécessaires au développement de l'enfant dans les services éducatifs de garde régis sans but lucratif [...] dont l'accès est universel. » Op. cit., p. 12

« Les données provenant de recherches québécoises démontrent que ce sont les CPE qui présentent les plus hauts niveaux de qualité [...] » Op. cit., p. 13

2) POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Des services de garde **de qualité** réduisent les inégalités en permettant aux enfants de **milieux défavorisés** de combler de possibles lacunes dans leur développement.

→ L'*Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle*, réalisée en 2012, montre que :

- Arrivés à la maternelle, les enfants défavorisés ayant fréquenté un CPE ont **trois fois moins de risque** d'être vulnérables dans un domaine ou plus de leur développement que leurs pairs qui ne sont pas allés en garderie;
- Aucun autre type de service de garde ne crée cet effet protecteur, ni les RSG, ni les GPS, ni les GPNS.

« Nous en concluons que parmi l'ensemble des modes de garde régis par le ministère de la Famille, ce sont les CPE qui contribuent à atténuer ou à diminuer les effets des inégalités sociales sur le développement des enfants de famille à faible revenu. »

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, [Fascicule 2](#) des résultats de l'*Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle*, mars 2015, p. 9

→ Une autre étude, menée à l'échelle du Québec et publiée en 2015, a évalué l'effet de la fréquentation des services de garde sur les **résultats aux examens du ministère de 6^e année du primaire**¹⁷. Elle révèle entre autres ceci :

- Pour les enfants issus de familles défavorisées, le fait d'avoir fréquenté un CPE tôt dans la vie (\pm 5 mois) et de façon intensive (plus de 35 h/sem.) **élimine les écarts de performance** avec les enfants non défavorisés.

« Child care services (any type) can reduce the social inequalities in academic performance up to early adolescence, while early participation in center-based CCS can eliminate this inequality. »

Laurin et coll., [« Child Care Services, Socioeconomic Inequalities, and Academic Performance »](#), revue *Pediatrics*, septembre 2015, p. 1

¹⁷ Pour un aperçu vulgarisé de l'étude, voir [Des établissements qui changent les choses](#), Le Devoir, 7 mai 2016

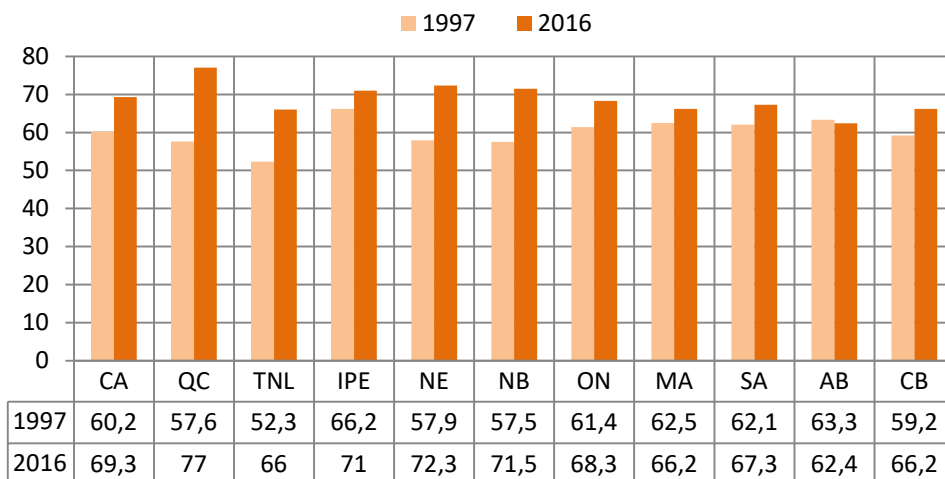
PARTICIPATION DES FEMMES AU MARCHÉ DU TRAVAIL

La participation des Québécoises au marché du travail a grandement augmenté depuis 1997. Cette croissance est **en partie** attribuable à l'implantation des services de garde à contribution réduite, mais les experts ne s'entendent pas sur l'ampleur de cette « partie ». D'autres facteurs, en effet, auraient joué un rôle, notamment la hausse du niveau de scolarité des femmes.

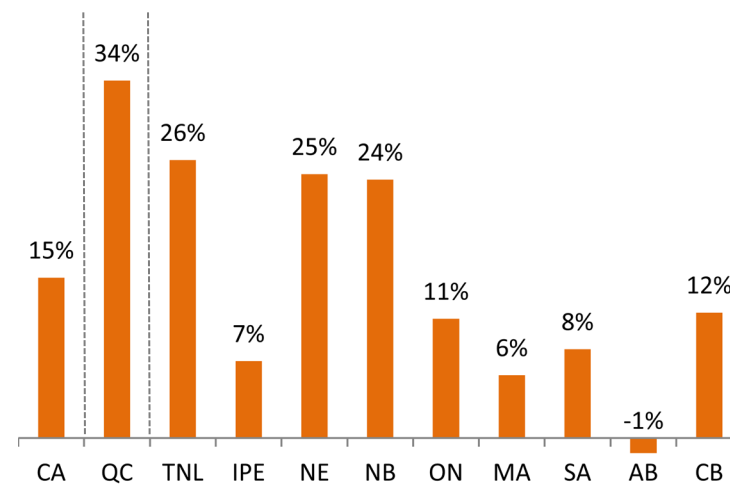
Quoi qu'il en soit, le taux d'emploi des femmes **avec des enfants d'âge préscolaire** au Québec se démarque de ce qu'on observe dans les autres provinces¹⁸. Ainsi, relativement au reste du Canada :

- Depuis 1997, chez les femmes avec des **enfants de moins de 6 ans**, c'est au Québec que le taux d'emploi a connu la plus forte hausse : la croissance de 34 % observée ici représente **plus du double** de celle au Canada (15 %) et elle est supérieure de 8 points de pourcentage à celle dans la province en 2^e position, soit Terre-Neuve-et-Labrador (26 %).
- En 2016, toujours chez ce groupe de femmes, le taux d'emploi au Québec (77 %) dépasse de 7,7 points de pourcentage celui au Canada (69,3 %) et de 4,7 points celui dans la province au second rang, soit la Nouvelle-Écosse (72,3 %).

Taux d'emploi (%) des femmes avec des **enfants de moins de 6 ans**, Canada et provinces, 1997 et 2016



Croissance du taux d'emploi des femmes avec des **enfants de moins de 6 ans**, Canada et provinces, 1997 à 2016

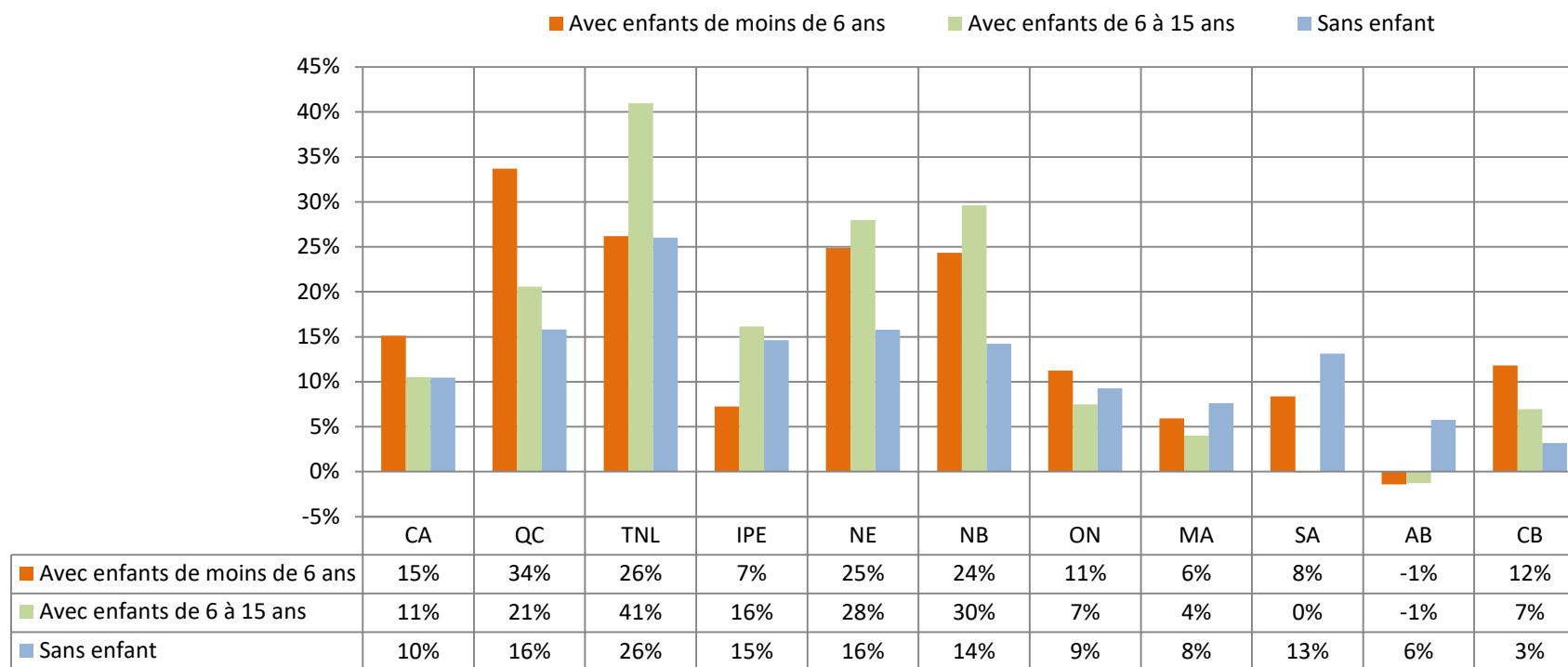


¹⁸ Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 282-0211

Si l'on compare la croissance du taux d'emploi chez les femmes ayant des enfants d'âge préscolaire avec celle observée chez les femmes ayant des enfants plus âgés et celles sans enfant depuis 1997, on remarque une tendance unique au Québec :

- Au Québec, la croissance du taux d'emploi est **nettement plus élevée chez les femmes avec des enfants de moins de 6 ans** (34 %) que chez celles des autres groupes : elle est supérieure de 13 points de pourcentage relativement aux femmes avec des enfants de 6 à 15 ans et de 18 points comparativement à celles sans enfant.
- Dans les **Maritimes**, c'est chez les femmes avec des **enfants de 6 à 15 ans** que la croissance du taux d'emploi est la plus élevée.
- Dans les **Prairies**, la croissance la plus forte se trouve chez les femmes **sans enfants**.
- En **Ontario** et en **Colombie-Britannique**, le taux d'emploi des femmes avec des enfants de moins de 6 ans a augmenté davantage que celui des autres groupes, mais la différence n'est pas aussi marquée qu'au Québec.

Croissance du taux d'emploi des femmes, selon la présence d'enfants et l'âge des enfants, Canada et provinces, 1997 à 2016



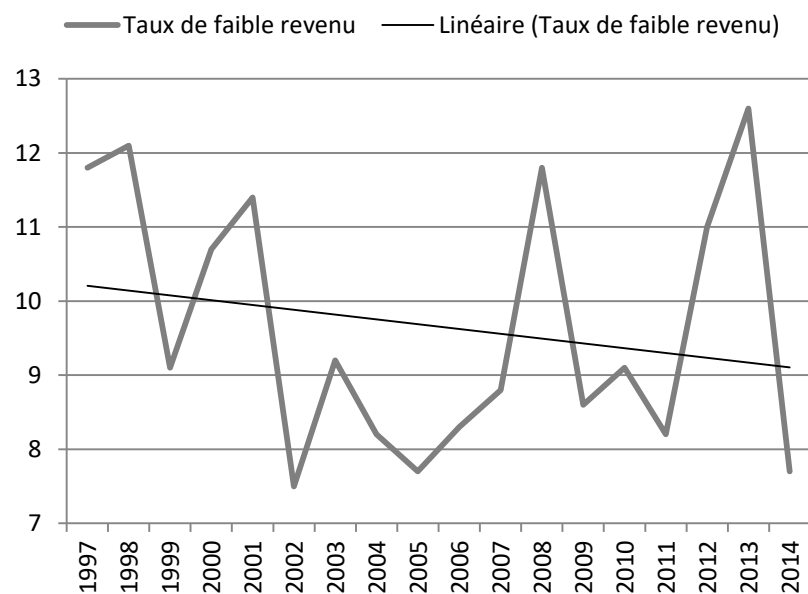
RETOMBÉES ÉCONOMIQUES LIÉES AUX SERVICES DE GARDE

1) RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

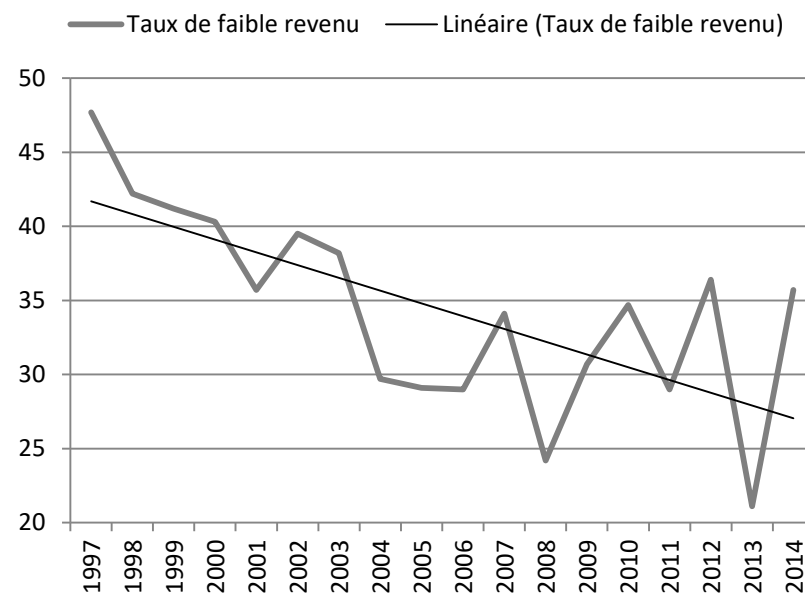
En favorisant le retour des mères au travail, l'implantation des places à contribution réduite a **contribué** à réduire la pauvreté, surtout chez les familles monoparentales.

→ **Attention** : D'autres facteurs ont aussi influencé cette tendance.

Taux de faible revenu chez les **familles biparentales**, 1997-2014



Taux de faible revenu chez les **familles monoparentales**, 1997-2014



2) CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET HAUSSE DES REVENUS DE L'ÉTAT

- a) Parue en 2012, une étude¹⁹ de la Chaire de recherche en fiscalité et finances publiques, sous la direction de Pierre Fortin, Luc Godbout et Suzie St-Cerny, a évalué que **pour 100 \$ investis dans les services de garde, le gouvernement du Québec avait empoché 104 \$ en 2008.**

Les chercheurs ont estimé que **70 000 femmes de plus** auraient détenu un emploi en raison des places à contribution réduite, ce qui aurait eu les effets suivants :

- Hausse du PIB de 5 G\$
- Hausse des revenus fiscaux (directs et indirects) de 2,4 G\$, dont 1,7 G\$ pour Québec et 710 M\$ pour Ottawa.

- b) Toujours en 2012, la Banque TD a publié une note économique sur les retombées de l'éducation à la petite enfance au Canada. Analysant diverses études sur la question, elle est arrivée à la conclusion que **chaque dollar investi en éducation préscolaire rapporte entre 1,49 \$ et 2,78 \$.**

« En tenant compte de l'augmentation des revenus pour le gouvernement provenant de l'impôt sur le revenu versé par les parents qui ne seraient autrement pas en mesure de travailler, de la réduction des coûts sociaux, des coûts spéciaux d'éducation et des soins de santé associés à des enfants plus instruits, plusieurs analystes en sont venus à la conclusion que de tels programmes s'autofinancent. »

Services économiques TD, [L'éducation préscolaire présente des avantages généralisés et durables](#), 27 novembre 2012

¹⁹ Chaire de recherche en fiscalité et finances publiques (U de Sherbrooke), [L'impact des services de garde à contribution réduite du Québec sur le taux d'activité féminin, le revenu intérieur et les budgets gouvernementaux](#), 2012